

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Discipline principale MA Performer-composer
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en interprétation musicale - Concert - Performer-composer
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A1 A2 Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	80 (40' de cours d'interprétation +40' de cours de composition ou d'improvisation)
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours individuel
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
Maîtriser l'interprétation musicale à un niveau professionnel : Développer une expertise avancée en interprétation musicale et réaliser des performances artistiques de haut niveau, en intégrant des techniques instrumentales ou vocales innovantes et expressives. Composer et/ou improviser de manière créative et innovante : Acquérir la capacité de composer et/ou d'improviser des œuvres originales, en explorant des approches novatrices. Intégrer les rôles d'interprète, de compositeur-rice et d'improvisateur-rice dans une production artistique cohérente : Unifier les pratiques d'interprétation et de composition/improvisation dans la production artistique, créant des œuvres cohérentes qui reflètent une vision artistique unique et novatrice. Explorer et aborder de nouveaux domaines artistiques :	

Cultiver la créativité et l'innovation en explorant de nouveaux domaines artistiques et en adoptant des approches interdisciplinaires, enrichissant ainsi la pratique musicale et repoussant les frontières de l'art traditionnel.

5. Contenu et forme de l'enseignement

Cours d'interprétation et de composition ou d'improvisation selon le profil de l'étudiant-e.
La formation s'organise autour du projet artistique de l'étudiant-e.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

Production orale

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

En deuxième année, l'évaluation de la discipline principale comporte deux récitals. Chaque note compte pour moitié dans la moyenne et la compensation d'une note inférieure à 4 est possible.

Contenu de l'examen (si pertinent) :

L'examen instrumental ou vocal de première année est complété par un oral de 20 minutes qui consiste en la présentation du projet de Master défendu en deuxième année. La note de l'examen instrumental ou vocal compte pour 4/5 dans la moyenne et la note de l'examen oral pour 1/5. Si une note entre 3.5 et 3.9 est obtenue à l'examen oral, une remédiation doit être faite avant le début de l'année suivante. L'examen instrumental ne peut pas faire l'objet d'une remédiation.

COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative

Représentant-e de la direction (présidence)

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Divers enseignant-e-s, selon le profil de l'étudiant-e.	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM